



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2017- 52 du 27 juin 2017**

**OBJET – POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) : désignations de représentants**

*Rapporteur : M. le Président*

L'an deux mille dix-sept, le 27 juin à 18 h30, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sur la convocation qui leur a été adressée le 21 juin 2017, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers

En exercice : 37

Présents : 28 de la délibération n°2017-41 à 2017-56

29 de la délibération n°2017-57 à 2017-64

28 de la délibération n°2017-65 à 2017-67

Pouvoirs : 6 de la délibération n°2017-41 à 2017-56

5 de la délibération n°2017-57 à 2017-67

Secrétaire de séance : M. Olivier FONS.

**Etaient présents** : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2017-64), Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-57), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Avait donné pouvoir** : M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI  
M. Jean-Marius BARNEOUD à Mme Catherine VALDENNAIRE  
Mme Marie MARCHELLO à Mme Renée PETELET (de la délibération n°2017-41 à 2017-56)  
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER  
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM

**Etaient absents** : M. Guy HERMITTE  
Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC  
M. François BOULANGER

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5711-1 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2015 portant transformation l'association du Pays du Grand Briançonnais en PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras à compter du 1er janvier 2016, et notamment son article 2 ;

**Vu** la délibération du comité syndical du PETR du 7 juin 2017 décidant que parmi les représentants des EPCI membres du PETR, les présidents deviennent membres de droit du comité syndical ;

**Vu** l'avis du bureau du 19 juin 2017 ;

**Considérant** que la communauté de communes du Briançonnais dispose de cinq sièges au sein du comité syndical du PETR ;

**Considérant** la demande de Sébastien FINE, actuellement représentant titulaire, de devenir suppléant et la demande de Thierry BOUCHIE, actuellement suppléant, de devenir titulaire ;

**Considérant** qu'en séance Mme VALDENNAIRE a signalé qu'elle proposait de céder son siège de titulaire ;

**Considérant** que conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ;

**Considérant** que conformément à l'article L2121-21 précité, le conseil peut toutefois décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ;

**Considérant** qu'au vu de ces éléments, le conseil communautaire décide de voter au scrutin public par accord unanime de l'assemblée.

**Le conseil communautaire à l'unanimité** (l'ensemble des membres présents cités ci-dessus a voté « pour ») :

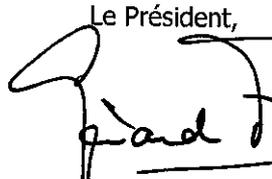
- **Désigne** M. Thierry BOUCHIÉ et Mme Martine ALYRE en qualité de représentants titulaires au sein du comité syndical du PETR ;
- **Désigne** M. Sébastien FINE, M. Romain GRYZKA, en qualité de représentants suppléants au sein du comité syndical du PETR ;
- **Précise** que le Président, M. Gérard FROMM, est membre de droit du conseil syndical du PETR au regard de la délibération du Conseil syndical du PETR adoptée le 07/06/2017 ;
- Ainsi, la liste des représentants CCB (titulaires et suppléants) au PETR s'établit dorénavant comme suit :

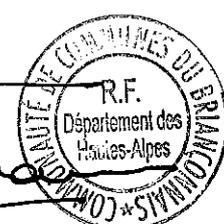
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
DUFOUR Maurice	DEARDEN Francine
FROMM Gérard, Pdt membre de droit	FINE Sébastien
LEROY Pierre	GRYZKA Romain
BOUCHIÉ Thierry	PEYTHIEU Eric
ALYRE Martine	SEVREZ Jean-Pierre

- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

  
Gérard FROMM.



Date affichage : 06 JUIL. 2017